



En anglais, « *cops* » signifie flics, policiers. Mais de là à se substituer à eux, il y a une marge. Voilà près d'un trimestre que ceux qui fréquentent le quartier d'Antaninarenina se plaignent des agissements d'un Français qui a créé et mis en place une société dénommée... COPS mais qui signifie Centre opérationnel de protection et de sécurité.



En fait, ils sont deux à avoir créé à Antananarivo, en décembre 2012, cette entité vraiment paramilitaire. Il s'agit de Lionel Lelièvre et de Patrick Grancetti. Leurs arguments sont époustouflants: « *COPS est une société spécialisée dans: la sécurité; la sûreté; la protection rapprochée à la personne, aux enfants, aux VIP; la contre piraterie maritime; la protection rapprochée armée; l'anti-kidnapping; l'instruction et la certification au tir de combat et sportif; l'investigation/détective privé*

*, basée à Madagascar. Nous opérons dans le monde entier, et possédons des agents aguerris à tous types de conflits et de missions. Créée par deux anciens légionnaires du 2ème REP (Régiment étranger de parachutistes) français*

*, ayant plusieurs missions à leurs actifs, COPS a révolutionné les métiers de la sécurité et de la Sûreté à Madagascar. Diplômés de Centres Européens principalement, ils ont amenés, enseignés et développés un vrai savoir-faire professionnel et reconnu sur la scène*

*internationale* »

. Ouf!



**Lionel Lelièvre et quelques membres de son équipe. Sont-ils aussi bien payés qu'ils sont bien sapés?...**

Mais dans la pratique -au début- du côté des quartiers d'Isoraka et d'Antsahavola truffés de boîtes de nuit, le travail consistait, comme l'a déclaré Lelièvre lui-même, «à apporter les premiers secours d'urgence à nos clients qui pourraient être victimes d'actes de malveillance ou de banditisme»

. En gros, faire des rondes avec une équipe locale et raccompagner les personnes plus ou moins éméchées à leur voiture, au sortir d'un

«  
*night club*

»

.

Notre lièvre se défend d'être un...

«cop»

:

«Notre rôle ne consiste pas à se substituer au travail

des forces de l'ordre. En cas de

besoin, nous faisons appel à la police pour des

cas qui sortent de notre ressort comme d'éventuelles interpellations»



Malheureusement, trois ans plus tard, Lelièvre déborde totalement du cadre de ses activités et le voilà qui se met à la place de ceux qu'il est censé traquer. Entre-temps, le siège social de COPS a été déplacé à Ambatovinaky, à proximité de l'actuel ministère de l'Eau. Avec, pour nouveau «*champ de bataille*», le quartier d'Antaninarenina. Son équipe et lui commencent à procéder à des actes de gros bras endimanchés avec un brassard rouge orangé, pour «*contrôler*»

toute personne

«*suspecte*»

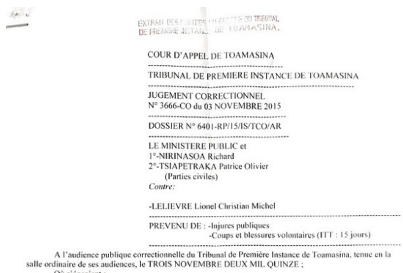
à leur goût. Cela a commencé en juin 2016. Peut-être parce que Lionel Christian Michel Lelièvre est né le 26 juin 1970? Qui sait...

«*Chassez le naturel, il revient au galop*»

, assure un dicton. Légionnaire un jour, légionnaire toujours?

*Legio Patria Nostra*

(La légion notre patrie).



# Antananarivo. Qu'est-ce qui fait courir Lelièvre, ce franco-cop qui déborde?

Mardi, 06 Septembre 2016 18:41 - Mis à jour Mercredi, 07 Septembre 2016 02:26

Où le Ministère Public en ses réquisitions ;  
Où le prévenu en ses moyens de défense lequel a eu la parole le dernier ;  
Et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Sur l'action publique :

Attendu que le nommé LELIEVRE Lionel Christian Michel est traduit devant le Tribunal correctionnel de ce pays pour répondre :

a) d'avoir à New York Bazar-be Toamasina, la nuit du 28 au 29 Octobre 2015, en tout cas depuis moins de six mois, publiquement proféré des mots, lesquels renfermaient des expressions, termes de mépris ou injectives à l'encontre de NIRINASOA Richard, avec les circonstances telles que cette injure n'avait pas été précédée par provocation ;

Fait prévenu et puni par les articles 102 alinéa 2 et 106 de l'ordonnance 92.039 du 14 Octobre 1992 sur la communication audio-visuelle ;

b) dans les mêmes circonstances de temps et de lieu que dessus, en tout cas depuis moins de trois ans, volontairement porté des coups et fait des blessures sur le personne de TSIAPETRAKA Patrice Olivier, qui en a subi une incapacité temporaire de travail de 15 jours ;

Fait prévenu et puni par l'article 311 du Code pénal ;

Quoi qu'il en soit, en novembre 2015, Lelièvre est passé devant le tribunal correctionnel de la ville de Toamasina. Cela, pour avoir joué au légionnaire, dans la nuit du 28 au 29 octobre 2015 dans le «New York New York Bar Lounge Shisha Tapas» sis près du Bazar Be. Coups et blessures volontaires et injures publiques. Etrangement, dans cette affaire, il n'a pas porté le titre prestigieux de Directeur général mais de gérant de la société COPS.

Sur les injures publiques :

Déclare LELIEVRE Lionel Christian Michel coupable des faits à lui reprochés ;  
Le condamne à CENT QUATRE VINGT MILLE (180.000) ARIARY D'AMENDE FERME ;  
Le condamne, en outre, aux frais liquidés à la somme de cinq mille (5.000) Ariary, en ceux postérieurs à présent jugement ;  
Fixe au minimum la durée de la contrainte par corps au cas où il y aurait lieu de l'exercer ;

Sur l'action civile :

Reçoit NIRINASOA Richard en sa constitution de partie civile ;  
Condamne LELIEVRE Lionel Christian Michel à lui payer la somme de SEPT CENT MILLE (700.000) Ariary à titre de dommages intérêts ;

Ainsi jugé et prononcé en audience publique les jour, mois et an que dessus et la minute du présent jugement a été signée par le Président et le Greffier.

LE GREFFIER  
Toamasina le 25/10/16  
LE GREFFIER

LES NIRINASOA, NORBÉ et Fera Nantsoa

Au final, ce lièvre, après avoir été placé sous mandat de dépôt, a été condamné à payer des dommages et intérêts. Mais cette affaire ne va pas en rester là... Du coup, les langues se délient à... Antananarivo.

La plupart des chauffeurs de taxi -que je connais-, le connaissent comme étant un «*vazaha*» qui prend un malin plaisir à prendre à partie les gens dont la tête ne lui revient pas.

Souvenez-vous qu'il avait déclaré:

«*Notre rôle ne*

*consiste*

*pas à se substituer au travail des forces de l'ordre*».

Or,

voilà que chaque soir, avec son équipe de gros bras (il n'y a pas d'autres termes), il fait le tour des boîtes de nuit et se met systématiquement à chercher des noises à autrui. A

la moindre résistance, soit il tabasse lui-même la personne-cible, soit il ordonne à ses gros bras endimanchés de l'arrêter. Combien de personnes, avec la complicité d'un officier de police n'ont-elles pas été envoyées au violon pour être relâchées le lendemain, sans aucune suite?



## **L'entrée de COPS à Ambatovinaky**

Il y a pire encore: se prenant pour de vrais «*cops*», voilà qu'ils se sont mis dans l'idée de fouiller et contrôler les passants. Des victimes ont déclaré qu'il leur a été demandé de l'argent sans quoi elles goûteront au violon. Tout se passe à proximité du palais présidentiel d'Ambohitsorohitra et la police semble laisser faire. Tous les riverains du quartier sont au courant de ces faits, ces méfaits. Si bien qu'ils sont remontés jusqu'à la présidence de la république. En attendant une réaction de la part de celle-ci, Lelièvre représente, pour l'heure, un double danger: et pour les noctambules et pour les Français eux-mêmes car il donne une très mauvaise image de la France. Et le temps béni des colonies est déjà très loin. Pour oser agir de la sorte en bravant les lois locales en vigueur, Lionel Lelièvre bénéficie-t-il d'une protection au plus haut niveau? Mais quand bien même. La colère des Malgaches -déjà

exacerbés par un quotidien pénible-  
finir par retomber sur d'autres

va

«*vazaha*»

. Car la patience à des limites. Et là commencera un autre drame.



Lionel Christian Michel Lelièvre

## **TIREUR D'ELITE ou SNIPER AUSSI**

Il serait donc grand temps de prendre des mesures drastiques à l'encontre de ce «*vazaha*» indélicat qui non seulement déborde sinon dérape, mais qui se croit encore en pays conquis. Et attention: COPS dispose de «*matériels haut de gamme*»  
. Lesquels ?

**Jeannot Ramambazafy – 06 Septembre 2016**